



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Extension du parc sportif et écologique Eugène Freyssinet sur le terrain mitoyen (friche de la STEF), commune de Saint-Rémy (71)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

CA LE GRAND CHALON

Raison sociale

N° SIRET

2 4 7 1 0 0 5 8 9 0 0 0 9 9

Type de société (SA, SCI...)

EPCI (Communauté d'agglomération)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

MARTIN

Prénom(s)

Sébastien

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41a) 44 d)	Extension du parking existant au delà de 50 places Création d'équipements sportifs et de loisirs Le projet sera soumis à déclaration au titre de la loi sur l'eau (rubrique 2.1.5.0 sur le rejet des eaux pluviales).

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Démolition du bâtiment principal et de l'ensemble des bâtiments annexes (après désamiantage), à l'exception des dalles.

Réutilisation des dalles pour implanter prioritairement les équipements sportifs (terrains de sports collectifs, de raquette, de grimpe et parcours d'obstacles avec agrès sportifs), pour partie installés sous une ombrière (2000m²) et développement d'activités dédiées aux sports de glisse autour des dalles.

Extension du parking actuel (40 places) sur un terrain déjà imperméabilisé (ajout de 25 places).

Désimperméabilisation des sols et gestion des eaux pluviales à la parcelle.

Réalisation d'aménagements paysagers : jardin sec sur dalle et végétation humide dans les noues.

Création de circulations pour les modes doux connectées au parc existant.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet d'extension du parc Freyssinet a pour objectifs de :

- rendre au public l'usage d'un site aujourd'hui porteur d'une image dégradée en résorbant une friche d'activité,
- donner au site une qualité paysagère à la hauteur des enjeux d'entrée de ville dont la requalification s'achève,
- étoffer et diversifier l'offre d'équipements sportifs en étendant le parc actuel, pour répondre aux pratiques constatées sur le site et aux besoins des usagers et clubs.
- promouvoir le sport santé, qui recouvre la pratique d'activités physiques ou sportives qui contribuent au bien-être et à la santé du pratiquant, en développant la pratique en libre accès pour un large public.

Voir ici la vidéo réalisée sur la reconquête de l'entrée de ville Sud de Chalon-sur-Saône :

<https://youtu.be/t8HfoC6j5os>

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Lorsque le Grand Chalon sera propriétaire de la totalité du site, le projet se déroulera de la façon suivante :

- Réalisation d'études préalables : études de sol, diagnostics des bâtiments
- Réalisation des études de maîtrise d'oeuvre pour la démolition et dépôt du permis de démolir, choix des entreprises travaux
- Démolition des bâtiments
- Éventuelles actions de dépollution du site
- Réalisation des études de MOE pour l'extension du parc Freyssinet, dépôt des autorisations nécessaires : permis d'aménager et de construire, déclaration loi sur l'eau, choix des entreprises travaux
- Chantier d'aménagement de l'extension du parc sportif et écologique

Durée prévisionnelle totale : 3 à 4 ans.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'entretien du parc sera assuré par les services mutualisés de la ville Chalon-sur-Saône et du Grand Chalon : services des espaces verts et de la propreté urbaine, des sports, de l'éclairage public, de la voirie exploitation...

La fréquentation du parc sera accrue, au maximum 220 personnes sont attendues sur la totalité du site (existant + projet) de manière simultanée. A noter que le site est accessible en bus, voitures et modes doux (promenade et piste cyclable récemment aménagées en bord de Saône).

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration d'utilité publique, déclaration au titre de la loi sur l'eau, permis de démolir, permis d'aménager, permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie totale du parc (phases 1 réalisée et 2 en projet)	30 244 m ²
Foncier appartenant au Grand Chalons	19 601 m ²
Foncier privé à acquérir	10 643 m ²
Superficie déjà aménagée sur foncier Grand Chalons (phase 1)	16 600 m ²
Emprise du projet de la phase 2	13 644 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 18 Voie : et 16 route de Lyon

Lieu-dit : parcelles A12, A13 et A14

Localité : Saint-Rémy

Code postal : 7 1 1 0 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 6 ° 7 6 ' 8 7 " 8 Lat. : 0 4 ° 8 4 ' 3 4 " 8

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du Grand Chalons, zone Urbaine d'activité à dominante commerciale inondable (UXci)

ⁱ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) du Grand Chalon 2020-2025 (3ème échéance) https://drive.google.com/file/d/1OBYYZCy4ISKjiKjlxam7IBVIGRBxh44/view A noter, la route de Lyon a été réaménagée en 2022-2023 (vitesse réduite à 50 km/h et chaussée réduite à 2 x 1 voie)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est partiellement concerné par un périmètre de monument historique situé sur la commune de Chalon-sur-Saône : le Moulin de la Sucrierie Blanche : https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA71000059
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de la Saône et de ses affluents, secteur 3, adopté le 18 février 2016, modifié le 23 novembre 2023. Les parcelles du projet sont en zones bleue et rouge du PPRI.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de St Rémy n'est pas concernée par un PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les bâtiments contiennent de l'amiante. Le statut d'ICPE de la STEF (entrepôts frigorifiques) reste à vérifier. Des études préalables des sols seront nécessaires pour vérifier la pollution éventuelle du site.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun système d'arrosage ne sera prévu pour les espaces verts. Des sanitaires et fontaines à eau seront installés. Ils seront raccordés au réseau public de distribution d'eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'eau pluviale sera gérée à la parcelle notamment par des noues d'infiltration. Une partie du site sera désimperméabilisée.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il y aura davantage de démolition que de construction. Les dalles des bâtiments existants seront réutilisées comme socle pour l'installation des équipements. Le projet étant situé en secteur PPRI, le sol ne sera pas remblayé.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé en zone d'activité et desservi par l'ensemble des réseaux. Il générera peu de consommation d'eau et de rejets.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est en quasi-totalité imperméabilisé et bâti. Au contraire, la création d'aménagements paysagers et de noues, dans la continuité du parc existant, permettra de recréer des espaces de biodiversité.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, le site est quasi totalement imperméabilisé et bâti (ancien entrepôt frigorifique). Il est situé en zone d'activité. Il est encadré par des locaux d'activités et leur parking au nord, à l'est par la Route de Lyon et les quais de Saône réaménagés en 2022-2023, au sud par le parc existant aménagé sur une ancienne friche industrielle en 2019-2020 et à l'ouest par les voies ferrées. Le parking actuel sera étendu en direction des voies ferrées sur une partie déjà goudronnée.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque d'inondation (zone rouge et bleue du PPRI) Risque sismique (aléa faible) Risque de retrait gonflement des argiles (modéré) Risque radon (faible)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le désamiantage des bâtiments. La gestion des éventuelles pollutions du site.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est accessible en bus (navette quai de Saône gratuite), en voiture (parking actuel de 40 places + extension de 25 places) et en modes doux (promenade et piste cyclable des quais de Saône). L'ajout d'équipements supplémentaires augmentera la fréquentation du site actuel de 150 personnes maximum.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'utilisation des équipements sportifs génère du bruit (sports collectifs et sports de raquette). Toutefois, le site étant situé en zone d'activité, il y a pas de logements aux abords.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet se situe dans la bande de 100 m affectée à la Route de Lyon (à l'est) et dans la bande de 250 m affectée à la voie ferrée (à l'ouest) par les classements sonores des infrastructures terrestres.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le parc sera éclairé le matin et le soir (cheminements, parking et équipements sportifs). Toutefois, l'éclairage sera coupé la nuit, comme pour le parc Freyssinet existant.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le parc se situe en ville (éclairage public de la route de Lyon). Toutefois, le flux lumineux est réduit de 30 % pendant une plage de 6 heures située en milieu de nuit.
	Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sanitaires seront raccordés au réseau d'assainissement collectif.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le désamiantage du bâtiment sera réalisé dans le respect de la réglementation en vigueur.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste à démolir une friche industrielle particulièrement dégradée, située en entrée de ville. L'aménagement d'un parc paysager viendra achever la requalification de l'entrée de ville de Chalon-sur-Saône portée par le Grand Chalon depuis plusieurs années.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cette friche privée est inutilisée depuis une quinzaine d'année. Le site sera rendu aux habitants et visiteurs du Grand Chalon. Il sera totalement accessible au public, en journée comme en soirée.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

sans objet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

sans objet.

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

sans objet.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le Grand Chalon procédera à la recherche de polluants dans le sols. Toutes les mesures nécessaires seront prises pour traiter des éventuelles pollutions sur site ou hors site dans la perspective des nouveaux usages attendus (sports, loisirs, promenade).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le Grand Chalon est expérimenté dans le désamiantage, la démolition et dépollution de sites d'activités. Le Grand Chalon mènera toutes les études préalables nécessaires (sol et bâtiment). Le projet vise à prolonger le parc Freyssinet existant dont le parti pris initial (maintien et réutilisation des dalles des anciens bâtiments comme support aux équipements sportifs, accompagné d'un jardin sec) a démontré sa pertinence et sera reconduit. Les enjeux d'inondabilité sont bien connus et considérés. La gestion à la parcelle des eaux pluviales fera par ailleurs l'objet d'une déclaration au titre de la loi sur l'eau compte tenu de la dimension du site (1,3 ha environ). Le projet vise à désimperméabiliser et végétaliser cet espace actuellement fortement bâti ou goudronné. Le parking existant sera étendu sur l'arrière en direction des voies ferrées sur un espace déjà revêtu. Pour toutes ces raisons, le projet ne semble pas nécessiter une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Délibération du Conseil communautaire du 14 décembre 2023 : extension du parc Eugène Freyssinet - lancement d'une procédure de déclaration d'utilité publique et en annexe, la présentation du scénario d'aménagement	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

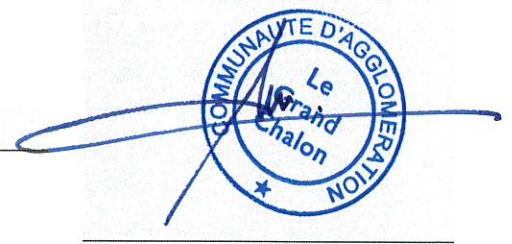
Nom MARTIN

Prénom Sébastien

Qualité du signataire Président du Grand Chalon

À Chalon-sur-saône,

Fait le 27/03/2024



Signature du (des) demandeur(s)